Usagers en santé mentale, vos droits.

1.

Dignité

Je suis traité(e) avec respect et bienveillance.

Ma vie privée, mes croyances, mon intimité, et la confidentialité de mes informations médicales et personnelles sont respectées.

2.

Reconnaissance

Je suis une personne à part entière, porteuse d'une maladie et/ou d'une souffrance, sans que cela me définisse.

Les professionnels prennent en compte ma douleur physique et psychique et me proposent les soins les mieux adaptés.

3.

Information

Je suis informé(e) des modalités de mes soins, de mes droits, de mes possibilités de recours le cas échéant.

Je peux choisir librement mon praticien, dans les limites fixées par la loi.

4.

Participation

Ma participation active et mon adhésion au projet de soins sont recherchées, dans un dialogue continu.

Si je le désire, j'associe mes proches ou la personne de confiance que j'ai désignée, à ma prise en charge.

En cas de soins sans consentement, l'équipe veille à ce que les mesures de restriction des libertés soient adaptées et proportionnées à mon état et à mes besoins.

5.

Expression & écoute

Si une situation me gêne ou me met en difficulté, j'en parle à l'équipe médico-soignante.

Si malgré toute l'attention accordée, je ne trouve pas réponse à mes attentes et que je souhaite être mis(e) en relation avec un représentant des usagers, je peux contacter :

Par mail : **cdu@chu-nice.fr**

Par courrier :
Commission des Usagers
CHU de Nice Hôpital de Cimiez
CS 91179 – 06 003 NICE Cedex 1

6.

Environnement

Ma situation familiale, sociale et professionnelle est prise en compte avec mon accord.

Les équipes s'appuient sur mes capacités afin de favoriser ma réinsertion, retrouver mon autonomie et améliorer ma qualité de vie.

Les actions menées tendent à favoriser mon inclusion et à lutter contre toutes discriminations ou stigmatisations.

7.

Accompagnement & solidarité

La coordination de tous les acteurs impliqués dans ma prise en charge est organisée.

Je peux être mis(e) en lien avec différents partenaires (associations d'usagers, réseau ville-hôpital...) qui offrent écoute, information, soutien et accompagnement.

Ces ressources participent à lutter contre l'isolement et à renforcer mes liens sociaux.

8.

Citoyenneté

L'exercice de mes droits civiques est facilité.

En tant que citoyen, je contribue à l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge en partageant mon expérience et mon avis. Je participe aux enquêtes de satisfaction.

Vos **DEVOIRS :**

- **Respecter** le personnel et les autres
- **Etre attentif aux consignes** et aux règles de sécurité
- **Prendre soin** des lieux et du matériel
- **Contribuer** à un environnement calme et sûr

Toute atteinte morale ou physique peut faire l'objet de poursuite.

Source: Charte de l'usager en santé mentale (Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie)

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter votre livret d'accueil.

fnapsy.org
FNAPSY
les usagers en santé mentale

chu de Nice